

<b>SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE</b>
---

<b>Identificateur du produit/Nom commercial:</b>	SCENTO-BAN SPRING FRESH
<b>Code du produit/Identification interne:</b>	CCC SCSF
<b>Usage du produit/Description:</b>	DÉSODORISANT
<b>Identificateur du fournisseur:</b>	Chemotec (PM) Inc. 8820 Place Ray Lawson Anjou, Québec, Canada H1J 1Z2 Téléphone: (514) 729-6321; 1-800-729-6321
<b>Identificateur du fabricant:</b>	Chemotec (PM) Inc. 8820 Place Ray Lawson Anjou, Québec, Canada H1J 1Z2 Téléphone: (514) 729-6321; 1-800-729-6321
<b>Numéro de telephone d'urgence:</b>	(613) 996-6666 (CANUTEC)

<b>SECTION 2 - COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS</b>
---

Ingrédients	No. CAS	% (poids)	ACGIH TLV	OSHA PEL
Alcool isopropylique	67-63-0	10-25	400 ppm	400 ppm
Laureth sulfate de sodium	68585-34-2	3-7	P/D	P/D

<b>SECTION 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS</b>
---

**Vue d'ensemble en cas d'urgence**

Liquide jaunâtre, odeur agréable. AVERTISSEMENT. Peut causer une irritation des yeux, de la peau et respiratoire.

**EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ** (Voir Section 11 pour plus de renseignements)

**Voie d'absorption :** Yeux, peau, inhalation et ingestion.

**Yeux:** Des concentrations élevées de l'alcool isopropylique dans l'air sont irritants pour les yeux en 3-5 minutes. Le contact avec le liquide provoque des élancements et une sensation de brûlure.

**Peau:** Le contact répété entraîne une dermatite en asséchant la peau. Le contact avec la peau peut causer une allergie cutanée chez certaines personnes.

**Inhalation:** Avec une bonne ventilation, une seule exposition ne devrait pas constituer un danger. Dans un endroit mal ventilé, les vapeurs ou les brouillards peuvent s'accumuler et provoquer une irritation respiratoire. Une exposition excessive et prolongée peut provoquer des effets nocifs. Une exposition excessive (400 ppm) à l'isopropanol peut irriter les yeux, le nez et la gorge. Une exposition de plus longue durée ou à des concentrations plus élevées peut entraîner les effets suivants: incoordination, confusion, hypotension, hypothermie, collapsus circulatoire, arrêt respiratoire et mort. À la suite d'une exposition aux vapeurs d'isopropanol, les effets observés chez les animaux comprennent des lésions à la membrane qui tapisse l'oreille moyenne. Cependant, la pertinence de cette information pour les humains demeure inconnue.

**Ingestion:** L'alcool isopropylique est peu toxique. Les petites quantités ingérées par suite de manipulation normale ne devraient pas causer de lésions; toutefois, l'ingestion de quantités plus grandes pourrait causer des lésions. Peut causer des effets sur le système nerveux central, comme un mal de tête, des nausées, un étourdissement, douleur abdominale, une confusion et un gêne respiratoire. Les signes et symptômes d'une exposition excessive peuvent comprendre : Rougeur du visage. Pression sanguine faible. Rythme cardiaque irrégulier. L'aspiration du produit dans les poumons lors de l'ingestion ou du vomissement peut provoquer une pneumonie chimique.

**Effets de l'exposition prolongée (chronique):** Une surexposition chronique, prolongée ou répétée à l'alcool isopropylique a produit des effets indésirables au foie et aux reins et/ou des tumeurs chez des rats mâles. On croit que ces effets sont spécifiques aux rats et sont peu probables chez les humains.

**Conditions aggravées par exposition:** Une exposition à l'alcool isopropylique peut aggraver les problèmes neurologiques et cardio-vasculaires, les maladies de la peau, des yeux et des voies respiratoires, et les problèmes déjà existants au foie et aux reins.

**Cancérogénicité :** Voir PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES, Section 11.  
**Autres dangers sur la santé:** Pour plus d'information, voir PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES, Section 11.  
**Impact potentiel sur l'environnement:** Voir RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES, Section 12.

#### SECTION 4 - PREMIERS SOINS

**Contact oculaire:**  
Rincer immédiatement à l'eau en écartant les paupières durant 15 minutes. Répéter. Si l'irritation persiste, consulter un médecin immédiatement

**Contact cutané:**  
Rincer à l'eau. Retirer les vêtements souillés et les laver avant de les remettre. Consulter un médecin si de l'irritation se manifeste.

**Inhalation:**  
Amener la personne à l'air frais. Consulter un médecin si le malaise persiste.

**Ingestion:**  
Si la personne est consciente, faire boire une grande quantité d'eau. Ne jamais faire boire une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin immédiatement.

#### SECTION 5 - PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Risques d'incendie/conditions d'inflammabilité:**  
Inflammable. Les contenants fermés peuvent éclater s'ils sont exposés à une chaleur excessive ou à des flammes en raison d'une accumulation de la pression interne. Tenir éloigné de flammes nues, d'étincelles, de sources de chaleur élevée et de toute autre source d'inflammation.

**Point d'éclair (méthode) :** 24°C (coupe fermée)

**Limite d'inflammabilité inférieure (% par volume) :** P/D

**Limite d'inflammabilité supérieure (% par volume) :** P/D

**Données sur l'explosivité - Sensibilité aux chocs:** Non sensible.

**Données sur l'explosivité - Sensibilité aux décharges électrostatiques:** Oui

**Température d'auto-inflammation:** P/D

**Moyens d'extinction:** Eau, mousse universelle, produits chimiques secs, dioxyde de carbone.

**Procédés spéciaux de lutte contre l'incendie/équipement:**

De la fumée ou des émanations irritantes peuvent se produire durant un incendie. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome pour se protéger des produits irritants libérés lors de la combustion. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Un jet d'eau dirigé directement sur le produit génère beaucoup de mousse.

**Produits de combustion dangereux:**

Oxydes de carbone et autres gaz de combustion toxiques et irritants.

## SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

**Protection personnelle:**

Utiliser la protection personnelle appropriée (Voir Section 8).

**Intervention en cas de déversement/nettoyage:**

Porter les équipements protecteurs. Arrêter la fuite si vous pouvez le faire sans danger. Pomper le produit dans des contenants pour élimination ou éponger avec une matière absorbante et placer dans un contenant pour élimination. Compléter le nettoyage en rinçant à l'eau.

**Précautions environnementales:**

Le produit est biodégradable.

**Matériaux interdits:** P/D

**Procédures spéciales en cas de déversement:** P/D

## SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

**Procédures de manutention sécuritaire:**

Avant de manipuler ce produit, il faut s'assurer que les mesures d'ingénierie sont bien contrôlées et que les exigences relatives à la protection personnelle et à l'hygiène sont respectées. Les travailleurs qui utilisent ce produit doivent avoir une formation en ce qui a trait aux risques associés à leur utilisation. Faire l'inspection des contenants pour y détecter les fuites avant la manutention. Étiqueter les contenants adéquatement. Éviter de respirer les vapeurs et brouillards. Tenir à l'écart de la chaleur, des flammes et autres sources d'inflammation. Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ne pas utiliser avec des matières incompatibles telles les agents oxydants forts.

**Exigences en matière d'entreposage:**

Garder dans un contenant fermé hermétiquement, dans un endroit bien ventilé. Ne pas entreposer avec de la nourriture. Éviter le gel.

**Matériaux spéciaux d'emballage:** P/D

## SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

**Mesures d'ingénierie:**

Aucune ventilation spéciale requise lorsque le produit est utilisé dans des conditions normales et pour son utilisation recommandée.

**Protection des voies respiratoires:**

Non requis pour des applications normales. Dans le cas d'un contact prolongé avec de grandes quantités ou si les mesures d'ingénierie ne sont pas efficaces pour contrôler l'exposition du produit, porter un respirateur approprié. Dans les cas urgents comme fuites ou incendies, il faut avoir l'équipement adéquat disponible.

**Protection de la peau et autre équipement de protection:**

Utiliser des gants imperméables. Porter des bottes étanches en cas de contact prolongé avec un déversement.

**Protection des yeux / du visage:**

Porter des lunettes à coques anti-éclaboussures pour manipuler des grandes quantités s'il y a possibilité de

contact.

**Commentaires sur l'hygiène générale:**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Éviter tout contact avec les yeux. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit.

**Limites d'exposition permises:** Consulter la Section 2 pour connaître les limites d'exposition des ingrédients.

## SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**État physique, couleur et odeur:** Liquide jaunâtre, odeur agréable

**Seuil de l'odeur:** P/D

**pH :** 6-8

**Point d'ébullition:** Approximativement 100 °C

**Point de fusion/congélation:** Approximativement 0°C

**Tension de vapeur:** Approximativement 20 mm Hg (eau)

**Solubilité dans l'eau:** Complète.

**Coefficient de répartition huile/eau:** P/D

**Densité (eau = 1, à 4 °C):** 0.96 g/cm<sup>3</sup> @ 20 °C

**Densité de vapeur:** Approximativement 2

**Taux d'évaporation:** Approximativement 0.4 à 1.5

**% volatilité (volume):** 95

**Viscosité:** Environ 1 cps @ 25 °C

## SECTION 10 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

**Stabilité et réactivité :**

Stable à la température de la pièce, dans des conditions normales de manutention et d'entreposage.

**Polymérisation:** Aucune polymérisation possible.

**Conditions à éviter :**

Éviter les agents oxydants forts, les flammes, sources de chaleur élevée et toute autre source d'inflammation.

**Matières incompatibles :**

Éviter les agents oxydants forts.

**Produits de décomposition dangereux :**

Oxyde de carbone et autres gaz toxiques et irritants.

## SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

**Données toxicologiques:** La DL<sub>50</sub> calculée pour ce produit est supérieure à 5,000 mg/kg, (oral, rat); aucun de nos produits n'est testé sur des animaux.

Ingrédient	DL <sub>50</sub> (voie, espèce)	CL <sub>50</sub> # heures (espèce)
Alcool isopropylique	>5,000 mg/kg (oral, rat) 12,800 mg/kg (dermal, rat)	16,970 mg/L 4 hr, (Rat)
Sodium laureth sulfate	1,600 mg/kg (oral, rat)	N/Av.

**Voir Section 3 pour plus de renseignements.**

**Cancérogénicité :**

Non cancérigène.

**Tératogénicité, mutagénicité et autres effets sur la reproduction :** Des tests chez des animaux de laboratoire

ont indiqué que l'alcool isopropylique concentré peut avoir des effets mutagénique et autres effets reproducteurs. Des tests chez des animaux de laboratoire ont indiqué que l'alcool isopropylique concentré peut avoir des effets mutagénique et autres effets reproducteurs.

**Sensibilisation de la peau :** L'alcool isopropylique est sensibilisant chez quelques personnes.  
**Sensibilisation des voies respiratoires :** P/D  
**Matières synergiques :** La toxicité de l'isopropanol est synergétique avec le chloroforme et le tétrachlorure de carbone et entraîne une hépatotoxicité.

**Autres dangers importants:** P/D

## SECTION 12 - RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

**Impact sur l'environnement :** Biodégradable

### Caractéristiques environnementales

**importantes :** Aucune autre information pertinente trouvée.

**Toxicité pour les organismes aquatiques :** Il n'existe pas de donnée de test pour ce produit.

## SECTION 13 - ÉLIMINATION DES DÉCHETS

### Conditions d'entreposage et de manutention :

Entreposer les matières pour élimination tel qu'indiqué à la section Manutention et entreposage (Section 7).

### Méthodes d'élimination :

Disposer selon les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

## SECTION 14 - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

### Renseignements sur le transport de marchandises dangereuses (TMD) au Canada :

Appellation réglementaire: Exempté en tant que solution aqueuse d'alcool.

Classe S/O

Numéro UN: S/O

Groupe d'emballage: S/O

Cas spécial: S/O

## SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

### Renseignements SIMDUT:

Le produit est réglementé selon la Loi sur les Produits Contrôlés (RPC) au Canada. Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits contrôlés (RPC) et cette fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPC.

**Classification SIMDUT:** D2B – Matières Toxiques ayant d'autres effets;

B2 :inflammable

**Information CEPA:** Tous les ingrédients se retrouvent sur la LIS

### Autres informations

Fiche signalétique : SCENTO-BAN SPRING FRESH

**Cotes du HMIS :** 0 Minimal 1 Légère 2 Modéré 3 Sérieux 4 Sévère  
**Santé :** 1  
**Inflammabilité:** 3  
**Réactivité :** 0  
**Protection Personnelle :** (Voir section 8.)

**Cotes de la NFPA :** 0 Minimal 1 Légère 2 Modéré 3 Sérieux 4 Sévère  
**Feu :** 3  
**Réactivité :** 0  
**Danger spécifique :** Aucun

**SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS**

**Préparée par:** Chemotec (PM) Inc.  
**Numéro de téléphone:** (514) 729-6321  
**Date :** 2016-02-04

**Références:**

1. Les informations fournies par le fournisseur et/ou le fabricant.
2. ACGIH, Threshold Limit Values and Biological Exposure Indices for 2006.
3. International Agency for Research on Cancer Monographs, 2004.

**Abréviations:**

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS	Chemical Abstract Service
CEPA	Canadian Environmental Protection Act
CL	Concentration létale
cps	Centipoises
DL	Dose létale
HMIS	Hazardous Material Information System
HSDDB	Hazardous Substance Data Bank
IARC	International Agency for Research on Cancer
LIS	Liste intérieure des substances
NFPA	National Fire Protection Association Health
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
P/D	Pas Disponible
PEL	Permissible Exposure Limit
S/O	Sans Objet
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
TLV	Threshold Limit Value

Fin de la fiche signalétique